



INVESTIR | IMPACT SOCIÉTAL | PHILANTHROPIE FUNDS FOR GOOD

DÉCLARATION DE CERTIFICATION 2019



Forum Ethibel est une association belge qui promeut activement la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et l'investissement socialement responsable (ISR) afin de faciliter et d'accélérer la transition vers une société durable. Dans ce cadre, Forum Ethibel développe des produits et services pour **encourager un comportement transparent et durable sur les marchés financiers**.

Une **certification Forum Ethibel** est une garantie pour les partenaires du client que celui-ci respecte les règles qu'il s'est lui-même fixées.

La présente certification de Forum Ethibel examine la vision et les valeurs de Funds For Good sur la base de la Charte philanthropique et vérifie si celles-ci satisfont aux exigences de qualité souhaitées afin que les entreprises et les institutions financières aient un impact positif sur leur environnement et la société.

*Aux investisseurs démarchés par Funds For Good,
À tous les bénéficiaires et organisations caritatives,
Aux partenaires bancaires et financiers de Funds For Good,
Au public,*

Funds For Good S.A. (LU24340175) a chargé **Forum Ethibel** asbl de procéder à un contrôle indépendant des aspects financiers et procéduriers de ses programmes de soutien solidaires. **Funds For Good** souhaite faire examiner sa politique de soutien sociétal et prouver que ses fonds sont alloués judicieusement à des projets durables s'inscrivant dans une perspective à long terme.

Forum Ethibel intervient uniquement en qualité d'institution d'audit et de certification. La certification de **Forum Ethibel** offre la garantie que les critères listés dans la Charte philanthropique sont respectés.

Funds For Good (FFG) propose des stratégies d'investissement doublement avantageuses aux investisseurs : elles offrent un rendement financier tout en permettant une réelle plus-value sociale.

Politique de don

Cette certification pour l'année 2019, le neuvième exercice comptable complet, inclut un audit des comptes et transferts, les conventions entre FFG et ses bénéficiaires, la Charte philanthropique ainsi que le Rapport d'impact 2019.

Forum Ethibel a étudié les éléments suivants afin de s'assurer de la bonne gestion des activités philanthropiques de Funds For Good.

FFG initie, en tant que distributeur international de la sicav FFG, des fonds d'investissement destinés à des investisseurs institutionnels ou des distributeurs autorisés, qui à leur tour proposent les fonds à leurs propres clients. **En investissant dans les fonds créés par Funds For Good, les investisseurs atteignent deux objectifs : des résultats financiers ainsi qu'un impact social réalisé grâce aux engagements philanthropiques de FFG.**

FFG fournit des informations aux investisseurs ainsi qu'à toute personne intéressée sur les projets sociaux concrets qui bénéficient de leur soutien.

FFG donne la possibilité aux investisseurs de contribuer de manière concrète à des projets sociaux. FFG crée de l'impact en reversant une partie de ses bénéfices à des projets sociaux sans que cela n'influe sur le retour sur investissement. **Selon la Charte philanthropique de FFG, l'entreprise s'engage à faire don de la moitié de son bénéfice net, avec un minimum de 10 % de son chiffre d'affaires, à des projets sociaux.**

Les profits sont optimisés grâce à (i) une minimisation des coûts structurels, (ii) une politique salariale prudente et (iii) un réseau de fournisseurs qui soutiennent le projet en offrant des tarifs préférentiels. FFG met son bilan et son compte de résultat à disposition de Forum Ethibel et fait preuve de transparence dans sa politique de dépenses.

Impact sociétal et évolutions en 2019

Sur la base de l'audit annuel effectué sur place et des documents fournis, à savoir le bilan, le compte de pertes et de profits ainsi que les dépenses, nous avons pu constater la transparence totale de Funds For Good.

Bénéficiaires et portée des Actions philanthropiques

Au début de l'année 2019, **Funds For Good Philanthropy (FFGP) est devenue une organisation indépendante à but non lucratif. Cela représente une nouvelle étape dans le développement de FFGP**, car l'organisation est maintenant dans une phase où elle peut continuer à se développer et, par conséquent, créer plus d'impact social. En tant qu'organisation à but non lucratif, FFGP pourra agir et réagir plus rapidement aux évolutions. Néanmoins, les dons reçus de Funds for Good SA transitent toujours par la Fondation Roi Baudouin (FRB).

Objectif

FFGP a pour objectif de donner une chance aux entrepreneurs qui ont des difficultés à se financer en leur accordant des prêts d'honneur. Les entrepreneurs éligibles sont soit sans emploi fixe, soit porteur d'un projet sociétal. Les bénéficiaires du prêt d'honneur profitent d'un système de remboursement flexible, ne doivent accorder aucune garantie et paient 0 % d'intérêts.

Outre son aide financière, FFGP offre également un accompagnement personnalisé aux entrepreneurs grâce à son réseau de coaches ainsi qu'une plateforme Internet. FFGP travaille actuellement avec plus de 40 bénévoles – chacun ayant une expérience spécifique (en marketing, comptabilité, ...) – qui offrent un accompagnement personnalisé aux entrepreneurs. En outre, FFGP étudie les possibilités d'offrir des cours gratuits en collaboration avec de nouveaux partenaires.

Groupe cible et sélection

Les entrepreneurs avec un plan d'entreprise réaliste sont évalués et sélectionnés par un comité de crédit. Les membres de ce comité sont des représentants de FFG et FRB ainsi que des experts indépendants. Ils y siègent sur une base volontaire et ne reçoivent aucune compensation. Il existe actuellement un seul comité chargé d'étudier toutes les demandes. L'organisation prévoit à terme de constituer plusieurs comités attachés chacun à une région. De cette manière, les dossiers seront évalués par des experts ayant une connaissance du contexte dans lequel l'entrepreneur souhaite ancrer son activité.

FFGP se concentre pour l'instant principalement sur le marché belge. En 2019, trois entrepreneurs ont bénéficié d'un accompagnement en France en partenariat avec l'ADIE.

La charte de FFGP mentionne « la lutte contre les inégalités » de façon générale. On entend par là également une répartition égale des prêts entre hommes et femmes. Le rapport actuel n'est pas pris en compte dans l'attribution des prêts d'honneur. Toutefois, les femmes sont encouragées à demander des prêts et à partager leur plan d'affaires. Actuellement, le groupe d'entrepreneurs se compose de 38 % de femmes et de 62 % d'hommes. Si un écart de genre se fait clairement sentir dans les chiffres et évolutions, FFGP réagira de manière appropriée.

En 2019, FFGP a octroyé 81 nouveaux prêts, correspondant à un montant de 198 362 euros. À la fin de l'année, FFGP avait octroyé un total de 239 prêts, ce qui représente un total de 611 243 euros depuis sa création. La vitesse à laquelle les prêts sont accordés continue d'augmenter en 2019. L'organisation indique

que le phénomène dépend notamment des remboursements et des dons de FFG. Le remboursement des prêts en cours augmente en effet les ressources disponibles, car ils sont utilisés pour accorder de nouveaux prêts d'honneur. Si FFGP remarque qu'un entrepreneur éprouve des difficultés à rembourser le prêt, le fonds entame un dialogue avec celui-ci. En outre, ils encouragent les entrepreneurs à signaler les problèmes. Les mesures corona du premier semestre 2020 ont eu un impact sur de nombreux entrepreneurs qui ont reçu un prêt d'honneur. FFG et FFGP ont communiqué à ce sujet et ont cherché un moyen de soutenir les entrepreneurs, entre autres en suspendant les obligations de remboursement et en accordant des prêts d'urgence.

Forum Ethibel a pu constater que FFG a fait don d'une somme de **119 095 euros** en 2019. Ce montant correspond au critère des 10% du chiffre d'affaires de FFG soit 88 947 euros auquel s'ajoute un don **exceptionnel découlant du partenariat sociétal avec la Deutsche Bank Belgique pour un montant de 30 146 euros**. Au total les dons de FFG représentent effectivement 13.39% du chiffre d'affaires et dépasse également la moitié du bénéfice net de l'organisation.

Collaborations

FFGP collabore avec plusieurs organismes de microcrédit : **Crédal, Brusoc, MicroStart et ADIE** en France.

Le type de collaboration avec les partenaires ainsi que le type de suivi dépendent du montant accordé.

- (1) Prêts d'honneur de 1 500 euros maximum : ces prêts sont octroyés par MicroStart de façon autonome. Ils ne requièrent pas l'approbation du comité de crédit de FFGP.
- (2) Prêts d'honneur > 1 500 euros : la décision d'octroyer ces prêts est prise par le comité de crédit de FFGP.

Bien que ce soient les partenaires qui s'occupent de la gestion des prêts, FFG est également en contact direct avec les entrepreneurs : communication autour des prêts, état d'avancement du dossier, coaching, ... Les partenaires assurent le suivi des remboursements ainsi que des problèmes éventuels des entrepreneurs et rendent compte à FFGP. MicroStart fournit ainsi un rapport mensuel, tandis que Crédal et Brusoc fournissent un rapport trimestriel puisqu'ils accompagnent moins d'entrepreneurs.

Politique salariale et politique de durabilité de l'entreprise

FFG est une société privée qui vise à générer des revenus et des bénéfices par le développement de ses activités. En offrant une rémunération « conforme au marché », FFG souhaite attirer les meilleurs talents de l'industrie tout en se refusant à verser des primes excessives.

FFG attend de chacun de ses employés qu'il consacre 25 % de son temps de travail aux actions philanthropiques. Ce point n'est pas mentionné dans le contrat de travail étant donné qu'il est légalement impossible d'obliger un employé à assumer des tâches bénévoles pendant ses heures de travail. Il s'agit cependant d'un critère important dans le processus de sélection : FFG n'engage que des personnes prêtes à contribuer à FFGP. Les candidats qui y voient un inconvénient ou qui ne sont pas intéressés ne correspondent pas aux attentes de FFG.

La contribution des employés à la philanthropie est difficile à mesurer. FFG est conscient qu'il n'est pas possible pour chaque employé d'investir un quart de son temps dans la philanthropie. C'est pourquoi FFG tient compte du temps que tous les membres passent ensemble sur FFGP.

Communication

FFG communique par l'intermédiaire de différents canaux.

L'entreprise informe ses investisseurs de l'affectation et du résultat des dons dans son rapport d'impact. Ce rapport est mis à jour tous les trimestres.

FFG diffuse également des brochures aux investisseurs institutionnels et aux distributeurs. Ceux-ci les fournissent ensuite aux clients particuliers, avec lesquels FFG n'a pas de contact. Des séances d'information et des événements sont en outre organisés dans le but d'informer les clients, de nouveau par l'intermédiaire des distributeurs.

FFG développe actuellement un outil de rapportage sur mesure. Cette nouvelle plateforme permettra d'informer les clients des dernières nouveautés et évolutions. L'objectif est également de rapprocher les investisseurs des entrepreneurs.

Conclusion

En conclusion, nous déclarons que les activités de Funds For Good menées en 2019 sont conformes aux termes de la Charte philanthropique.

Bruxelles, le 20 juillet 2020
Forum Ethibel asbl



Kenny Frederickx,
Directeur général



Ro Van den Broeck,
Chargé d'étude

Forum Ethibel

info@ethibel.org

www.forumethibel.org

Explications relatives à la durabilité ⁱ

- Charte philanthropique de Funds For Good :
(<https://www.fundsforgood.eu/wp-content/uploads/2017/06/chartephilantropique.pdf>)
- Liste des projets financés par Funds For Good Philanthropy :
(<https://www.fundsforgood.eu/communaute/>)